

Il en est digne, et j'ose dire  
Que Thémis, en tout son empire,  
Trouverait à peine aujourd'hui  
Un oracle approchant de lui.  
Ne plaidez qu'ayant bonne cause;  
C'est maintenant la seule chose  
Qui peut faire au gain du procès.  
Vous contestez avec succès  
Par-devant le dieu des alarmes,  
Appuyé du seul droit des armes:  
Harlay règle d'autres débats,  
Où, je crois, vous n'excellez pas.  
Ni la grandeur ni la vaillance.  
Ne font incliner sa balance  
Son éloge entier irait loin:  
J'aime mieux garder avec soin  
La loi que l'on se doit prescrire  
D'être court, et ne pas tout dire.  
Pour éviter donc la longueur  
Qui met les choses en langueur,  
Pontchartrain<sup>1</sup> règle les finances.  
Si jamais j'ai des ordonnances  
Ce qui n'est pas près d'arriver,  
Il saura du moins me sauver  
Le chagrin d'une longue attente,  
Et lira d'abord ma patente.  
Homme n'est plus expéditif,  
Mieux instruit, ni plus inventif,  
Talents aujourd'hui nécessaires.  
La Briffe<sup>2</sup> est chargé des affaires  
Du public et du souverain.  
Au gré de tous il sut enfin  
Dérouiller ce chaos de dettes  
Qu'un maudit compteur avait faîtes.  
Ce n'est pas là le seul essai  
Qui le rend successeur d'Harlay.  
Ce poste, avec celui qu'il quitte,  
Demandait un ample mérite  
Au sujet qu'on a placé là.  
Hardi quiconque le suivra!  
Non que Louis, par sa sagesse,  
Ne puisse en conserver l'espèce;

<sup>1</sup> *Mémoires de Dangeau*, sous la date du 22 septembre 1689, p. 53; *Lettre du comte Bussy-Rabutin à Novion*, en date du 10 octobre 1689, dans le *Supplément aux Mémoires et aux Lettres du comte Bussy-Rabutin*, t. I, p. 171. Sur Harlay, voyez ci-dessus, p. 537; et la *Lettre de madame de Sévigné*, en date du 5 septembre 1689, t. IX, p. 156, édition de M. Monmerqué, 1820, in-8°.

<sup>2</sup> Louis Phelipeaux, comte de Pontchartrain. Il avait succédé à M. Pelletier, contrôleur des finances, qui avait demandé la permission de se retirer. Voyez *Œuvres de Saint-Simon*, t. XI, p. 115 à 145; le *Journal de Dangeau*, en date du 28 septembre 1689; et les *Lettres de madame de Sévigné*, en date du 25 septembre 1689, t. IX, p. 136 à 162, édition de M. Monmerqué, 1820, in-8°.

<sup>3</sup> La Briffe était un ami intime de Turenne; et nous apprenons, par un aveu du grand homme, que La Briffe lui prêtait souvent de l'argent sans intérêt. Voyez la lettre de Turenne à Colbert, dans M. Delort, *Mes Voyages aux environs de Paris*, t. I, p. 300.

Tout le bien que j'ai dit d'autrui  
Retombe à juste droit sur lui.

Comme j'étais près de fermer ma lettre, on a écrit ici de Versailles que le roi avait donné la qualité de ministre à M. de Seignelay<sup>1</sup>. Je ne vois personne qui n'en témoigne beaucoup de joie.

Il doit ce nouvel ornement  
A son mérite seulement.  
Ses soins, dignes que la fortune  
Avec eux veuille concourir,  
Sauront bientôt partout offrir  
L'abondance en ces lieux commune;  
Sur nos deux mers nos matelots,  
Quelque inconstants que soient les flots,  
Sauront ménager pour nos voiles  
L'aide des vents et des étoiles.  
Ne doutez point qu'en son emploi,  
Redoublant ses soins et son zèle,  
Sous la conduite de son roi  
Le nouveau ministre n'excelle.  
N'avons-nous pas vu de nos bords  
Une double flotte réduite,  
Et se renfermer dans ses ports,  
Mettant son salut dans sa fuite?  
Le travail y croit, j'en conviens;  
Mais tels maux en cour sont des biens,  
Et Seignelay peut y suffire.  
On le voit sur-le-champ écrire  
Touchant des points très-importants,  
Mieux que moi, seigneur, c'est peu dire:  
Mieux qu'aucun écrivain du temps.

Pour passer à d'autres matières,  
Vous saurez qu'on m'a dit naguères  
Que cet hiver-ci l'opéra  
A Rome se rétablira.  
Cela me semble un bon augure  
En la présente conjoncture,  
Et commence à sentir la paix;  
Je ne pense pas qu'elle échappe  
Aux premiers soins du nouveau pape.

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné du grand Colbert, naquit à Paris en 1651, fut ministre secrétaire d'état au département de la marine, et mourut le 3 novembre 1699, à l'âge de trente-neuf ans. Il avait de l'esprit; mais il était peu laborieux, et faisait passer ses plaisirs avant ses devoirs. Voyez la *Lettre XVI de madame de Maintenon à la comtesse de Geran*, en date du 10 septembre 1685, t. II, p. 115, édit. 1756.

<sup>2</sup> La Fontaine fait ici allusion au combat naval donné le 10 juillet à la hauteur de Dieppe, où M. de Tourville, vice-amiral de France, et M. de Château-Renaud, battirent les flottes anglaise et hollandaise. On poursuivit l'ennemi; et le comte d'Estrées, fils du maréchal, fit une descente à Teignmouth le 5 août, où il brûla quatre vaisseaux de guerre ennemis et plusieurs vaisseaux marchands. (Hénault, *Abrégé chronologique*, édition de Walckenaer, t. III, p. 938, in-8°, 1821.)

Si le Saint-Esprit mit jamais  
Quelqu'un au trône de saint Pierre  
Pour qui le démon de la guerre  
Eut de la crainte et du respect,  
C'est Alexandre<sup>1</sup>; car, sans dire  
Qu'à nul état il n'est suspect,  
Il a tout ce que l'on désire:  
Expérience, fermeté,  
Justice, et sagesse profonde.  
L'Olympe interpose au traité  
La première tête du monde  
En bon sens comme en dignité.  
Dès à présent sa sainteté  
S'en va cet ouvrage entreprendre.  
O Paix! ne te fais point attendre.  
Veux-tu que pour toi l'univers  
Soupire encore deux hivers?  
Fille du ciel et d'Alexandre  
(Car je te garde tous ces noms),  
Renvoie au Nord les aquilons;  
Fais qu'avec eux Mars se retire,  
Faisant place à Flore, à Zéphire.  
Citer ces dieux, me va-t-on dire,  
En parlant du pape, est-il bien?  
Non: mais l'art des poètes n'est rien,  
Leurs discours n'ont beauté ni grâce,  
Sans ce langage du Parnasse.  
Qu'Apollon s'exprime en païen,  
Trouve-t-on cela fort étrange?  
Pour bannir pourtant ce mélange,  
Et parler du pape en chrétien,  
Souhaitons que Dieu l'illumine,  
Et que la paix, par son moyen,  
Vers les fidèles s'achemine  
Avec l'assistance divine  
Qu'un jubilé procurera.  
Dès que le poète lui verra  
Réunir la chose publique  
D'ici sans peine il partira,  
Et les vers il entonnera  
De Siméon dans son cantique<sup>2</sup>;  
Mais il veut vivre jusque-là.

Vous allez me faire encore une autre objection:

<sup>1</sup> Pierre Ottoboni, fils du grand chancelier de la république de Venise, fut élu pape, sous le nom d'Alexandre VIII, le 16 octobre 1689. Il naquit le 10 avril 1610, et mourut le 1<sup>er</sup> février 1691, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Ainsi il n'occupa le saint-siège que seize mois.

<sup>2</sup> C'est-à-dire que, comme Siméon dans l'Évangile, il bénira Dieu de laisser mourir en paix son serviteur, puisque ses yeux ont vu le salut du peuple. (Voyez l'*Évangile selon saint Luc*, chap. II, vers. 29.) Marot a mis en vers ce cantique; et c'est, je crois, à cette traduction que notre auteur fait ici allusion.

Or laisse, Créateur,  
En paix ton serviteur  
Ensuivant ta promesse:  
Puisque mes yeux ont eu  
Ce crédit, d'avoir vu  
De ton salut l'adresse.

MAROT, *Cantique de Siméon*, Œuvres, t. IV, p. 340.

elle est d'une nature à venir de vous; c'est que la France ne m'a pas donné charge de faire des vœux pour la paix avec tant d'empressement. Est-ce l'intérêt de la France qui vous fait aller braver les hasards, ou si c'est celui de votre gloire? Je ne démêle pas bien la chose. Peut-être même y va-t-il de votre plaisir: ce que je n'ose presque penser, *Nec tibi tam dira cupido*. Cependant vous autres héros seriez bien fâchés qu'on vous laissât vivre tranquillement. Comme si la vie n'était rien, et que sans elle la gloire fût quelque chose! Vous croyez être demeurés au coin du feu, à moins que vous ne vous alliez brûler sur le mont OËta, de même que fit Hercule. Pour vous répondre sur tous ces points, je vous dirai que non pas la France, mais l'Europe entière ne peut que perdre à une guerre comme celle-ci<sup>1</sup>. Et à votre égard, monseigneur, ne vous alarmez pas sitôt de ce mot de paix: elle est tellement difficile à faire, qu'il est malaisé qu'Alexandre VIII nous la donne dès son avènement au pontificat: *Eia sudabit satis*. Auquel cas j'ai dans l'esprit que plus vous auriez de part au projet, et mieux nous nous trouverions des assistances de la fortune. Si Jupiter recueillait les voix (j'en reviens toujours à mon style poétique, et à quelque chose encore de plus chatouillé; il n'est pas besoin que je m'explique ici davantage, vous voyez déjà où j'en veux venir), votre esprit et votre valeur auraient une ample matière des'exercer<sup>2</sup>. Nous en parlions, il y a deux jours, du Vivier et moi. Il me pria de vous assurer de ses très-humbles respects. Nous fîmes des vœux très-particuliers en votre faveur. Ils n'étaient ouïs que de quelques idoles chinoises, et du destin, qui apparem-

<sup>1</sup> La jalousie que la France excitait par les droits qu'elle avait exercés en explication du traité de Nimègue, les prétentions du roi pour MADAME, sa belle-sœur, sur la succession de l'électeur palatin, l'affaire des franchises, la ligue d'Augsbourg, l'invasion de l'Angleterre par le prince d'Orange; telles étaient les causes qui avaient déterminé Louis XIV à reprendre les armes en 1688.

<sup>2</sup> Ceci fait allusion à la défaveur dans laquelle était le prince de Conti auprès du roi, et dont il ressentit particulièrement les effets au sujet de cette campagne. Avant qu'elle ne s'ouvrît, il avait demandé avec instance un régiment; le régiment lui fut refusé. Il demanda ensuite à être simple brigadier, ce qui lui fut encore refusé. Enfin il demanda à aller à la guerre comme simple volontaire: on n'osa pas s'y opposer, et il partit avec M. le duc. Voyez les *Mémoires de la cour de France*, pour les années 1688 et 1689, par madame de la Fayette, édit. 1742, p. 165.

ment les exaucera ; car je n'y vois rien que de raisonnable. Pour peu que je vive encore, je pourrai vous entendre dire : *Et quorum pars magna fui*. Ce serait dommage que je mourusse avant l'accomplissement de ma prophétie : non qu'on eût besoin de moi pour célébrer votre gloire ; mais j'exciterais à le faire les Malherbe et les Voiture. Y a-t-il encore au monde des Voiture et des Malherbe ? Bonnes gens, je ne vous puis voir, comme dit maître François<sup>1</sup> dans son livre. Si je ne répons de beaucoup de capacité pour ma part, je répons au moins de beaucoup de zèle, étant avec autant de passion que de profondeur de respect, etc.

XXXXV<sup>2</sup>.

AMESDAMES D'HERVART, DE VIRVILLE,  
ET DE GOUVERNET.

1691.

AUX MUSES.

Intendantes du Parnasse,  
Si de traits remplis de grâces  
Vos faveurs ornent les vers  
Dont j'entretiens l'univers,  
Aujourd'hui je vous implore :  
Donnez à ma voix encore  
L'éclat et les mêmes sons  
Qu'avaient jadis mes chansons.  
Toute la cour d'Amathonte  
Étant à Bois-le-Vicomte,  
Muses, j'ai besoin de vous ;  
Venez donc de compagnie,  
Par vos charmes les plus doux,  
Ressusciter mon génie.  
Je sens qu'il va décliner ;  
C'est à vous de lui donner  
Des forces toutes nouvelles :  
Car je veux louer trois belles ;  
Je veux chanter haut et net  
Virville<sup>3</sup>, Hervart, Gouvernet<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> François Rabelais.

<sup>2</sup> Pour les éclaircissements relatifs à cette lettre, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 537.

<sup>3</sup> Madame la comtesse de Virville, ou Virville, comme écrit la Fontaine pour abrégé, était, ainsi que nous l'avons déjà dit, la sœur du marquis de Gouvernet, et la femme de Groslée, comte de Virville, qui mourut gouverneur de la ville et de la citadelle de Montélimart, le 26 septembre 1705. La comtesse de Virville vivait encore en 1715. Cette dame était de la mai-

J'en ferai mes trois déesses,  
Leur donnant, à ma façon,  
Et l'Amour pour compagnon,  
Et les Grâces pour hôteses.  
J'y joindrai les menus dieux  
Qu'Hervart a pour satellites,  
De leurs troupes favorites  
S'accompagnant dans les lieux  
Où Lulli règne et Molière.  
Le sermon voit rarement  
Une telle fourmillière ;  
Ce n'est pas leur élément :  
Hervart alors congédie  
Presque moitié de ses gens ;  
A Vénus, sa bonne amie,  
Les prêtant pour quelque temps.  
Tout en est plein dans l'ombrage  
Qui n'eut jamais son pareil.  
Il n'est forêt ni bocage  
Plus ennemi du soleil.  
Dans ses réduits les moins sombres  
Se cache aisément l'Amour.  
Sous l'épaisseur de leurs ombres  
Je pourrais bien quelque jour  
Laisser mon cœur en otage.  
Le reste du composé  
Est l'être le plus volage  
Dont Dieu se soit avisé.

Comme il y a longtemps que vous vous mêlez de mes affaires, vous savez aussi bien que moi que ce que je dis est véritable. S'il était possible que vous fixassiez le Mercure pour quelques jours, je me hasarderais d'aller trouver les personnes dont il s'agit : mais de demeurer tranquille à Bois-le-Vicomte pendant qu'on répétera à Paris mon opéra<sup>5</sup>, c'est ce qu'il ne faut espérer d'aucun auteur, quelque sage qu'il puisse être. Je resterai donc en un lieu où je vas et viens comme

son de la Tour-Gouvernet, branche de celle de la Tour du Pin. Son fils, le comte de Virville, succéda à son père dans le gouvernement de Montélimart, à l'âge de sept à huit ans : ce fut le dernier rejeton de la maison de Groslée. Madame de Senozan, dont il est souvent parlé dans les *Œuvres de Vergier*, fut l'héritière des comtes de Virville. Voyez l'*Histoire des Dauphins français*, préface v et iii ; le *Mercur galant*, octobre 1705 ; et le *Dictionnaire de la noblesse*, t. VII, p. 475.

<sup>4</sup> De Monville, dans sa *Vie de Mignard*, p. 70, nous apprend que la marquise de Gouvernet était la sœur de M. d'Hervart. Dans les *Œuvres de Vergier*, t. II, p. 98, édit. 1750, on trouve une lettre adressée à madame la comtesse de Virville, datée de 1716 ; et à la page 265 du même volume sont des vers à mademoiselle de Gouvernet, pour le jour de sa fête, qui était la Saint-Antoine. (Voyez encore p. 154.) Vergier écrit *Virville*, la Fontaine *Virville*, même dans la suscription de cette lettre. Cette demoiselle de Gouvernet, à laquelle Vergier adressa des vers, était la fille du marquis, par conséquent la nièce de M. d'Hervart par sa sœur.

<sup>5</sup> *L'Astrée*.

bon me semble, et où je puis cacher ma marche quand il me plaît : ce sera autant de danger que j'éviterai. Toutes muses que vous êtes, entreprendriez-vous de me préserver du péril à quoi je m'exposerais en m'allant enfermer dans un château où madame d'Hervart et ses nièces n'épargnent âme vivante, et me retiendraient par enchantement, contre tout droit d'hospitalité ? Que deviendrais-je avec mon humeur volage, et qui ne saurait souffrir nul attachement ? Il me siérait bien de faire là le passionné et le chevalier errant, moi qui ne serais pas reçu écuyer du moindre des héros de tous les livres d'Amadis !

Oh ! si j'avais un empire,  
Si j'étais roi du Pérou !...  
Je vois qu'Hervart me va dire :  
Votre souhait est bien fou.  
Si vous aviez des couronnes,  
Eh bien ! qu'est-ce que cela ?  
Feriez-vous de nos personnes  
La conquête à ce prix-là ?  
Vienne Jupiter lui-même,  
Et le dieu qui fait qu'on aime,  
Ayant pour eux le Destin,  
Ils y perdront leur latin.

Pour vous récompenser de vos vœux et vous payer de votre monnaie, voici ce qui vient de me venir dans la pensée :

Oh ! si le dieu du Parnasse  
Avait inspiré Colasse<sup>1</sup>,  
Comme l'on dit qu'il a fait,  
La chose irait à souhait.  
Selon toutes les merveilles  
Qu'on en dit présentement,  
Les yeux n'auraient nullement  
A se moquer des oreilles.

XXXXVI.

A M. LE CHEVALIER DE SILLERY<sup>2</sup>.

Ce 28 août 1692.

Jamais nos combattants n'ont été si hardis ;  
Nos moindres fantassins sont autant d'Amadis.

<sup>1</sup> Pascal Colasse, compositeur de la musique de l'opéra d'*Astrée*, de la Fontaine. Colasse était élève de Lulli, et son gendre. Il était né à Paris en 1639, et mourut à Versailles en 1709.

<sup>2</sup> Sur le chevalier de Sillery, voyez p. 668, col. 2, note 4. C'est à sa sœur Gabrielle-Françoise de Sillery que la Fontaine

La présence du roi, ses ordres, son exemple...  
Quel roi ! c'est aux neuf Sœurs de lui bâtir un temple.  
Mon art ne suffit pas pour de si hauts projets.  
Les soins, dis-je, du prince animant ses sujets,  
On prend des murs. Quels murs ! vrais remparts de la Flan-  
Qu'un autre que Louis serait dix ans à prendre ! [dre  
Ah ! si le ciel voulait que nous eussions le tout !  
Quel pays ! vous voyez ses défenseurs à bout.  
Je n'en dirai pas plus, notre roi n'aime guères  
Qu'on raisonne sur ces matières.

Voilà bien des *quels* entassés les uns sur les autres, et une figure bien répétée ; si faut-il pourtant l'employer encore sur ce qui regarde M. le duc<sup>3</sup>.

Quel prince ! Nous savons qu'il s'est trouvé partout ;  
Que, dédaignant le bruit d'une valeur commune,  
Il s'est distingué jusqu'au bout ;  
Que Franceur, Jolicœur, Jolibois, la Fortune,  
Grenadiers, gens sans peur, vrais suppôts de Césars,  
Avec moins de plaisir s'exposent aux hasards,  
Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,  
De sang et de meurtre altéré,  
Porte sur les chasseurs un regard assuré,  
Et se tient fier d'être entouré  
De mille marques de carnage.<sup>4</sup>

Je change en cet endroit de style et de langage.  
Ne vous semble-t-il pas que je m'en suis tiré  
Ainsi qu'un voyageur en des bois égaré ?  
Il faut reprendre nos brisées.  
Les Muses ne sont pas sur ce prince épuisées.  
Quel plaisir pour celui dont il reçut le jour !  
Le bon sens et l'esprit, conducteurs du courage,  
Sont du sang des Condés l'ordinaire apanage,  
Moi, j'en tiens cent louis : chacun m'en fait la cour.  
Il a déifié ma veine.  
Mes soins en valaient-ils la peine ?  
Il ne s'en faut point étonner.  
Que ne lui vit-on pas donner  
Dans le temps qu'il tint cour plénière  
Pour une fête singulière ?  
Chantilly fut la scène, endroit délicieux.  
Sans que tout fût parfait, chacun fit de son mieux.  
Tous rapportèrent de ces lieux  
De grosses et notables sommes.  
Il a payé comme les dieux  
Ce qu'ils ont fait comme des hommes.

Il n'est bruit ici que de votre prince. Tout le

a dédié la fable XIII du liv. VIII. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, 1824, in-8°, p. 289 et 344.

<sup>4</sup> Louis XIV, commandant en personne, prit Namur le 3 juin 1692 ; le château se rendit le 30.

<sup>3</sup> Le duc de Bourbon, mort en 1710, dans sa quarante-deuxième année. Il déploya la valeur la plus intrépide à Steinkerque, à Nerwinde.

monde lui attribue l'avantage que nous avons remporté au combat de Steinkerque<sup>1</sup>. C'est là un fort beau sujet de poëme : le caractère du héros, l'action et les circonstances, il n'y manque rien que le bon Homère ou le bon Virgile, si vous voulez : car, pour votre poëte, il ne faut plus vous y attendre ; je suis épuisé, usé, sans le moindre feu, et ne sais comment j'ai pu tirer de ma tête ces derniers vers. Quand je dis que je suis sans feu, c'est de celui qui a fait les fables et les contes que je veux parler ; car d'ailleurs je ne suis pas avec moins d'ardeur que j'étais il y a dix ans, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur et poëte.

P. S. Ces vers ont été commencés incontinent après la prise de Namur, et avant les dernières actions de M. le duc, à votre combat d'Enghien. On n'a pas sitôt loué une chose, qu'il en vient une autre. Dites à ce prince qu'il nous donne quelque relâche, car il nous constitue toujours en de nouveaux frais par de nouveaux témoignages de sa valeur : ni moi à l'âge de vingt-cinq ans, ni tête d'homme n'y suffirait.

.....

XXXVII. — A M. DE MAUCROIX.

26 octobre 1694.

.....

J'espère que nous attraperons tous deux les quatre-vingts ans<sup>2</sup>, et que j'aurai le temps d'achever mes hymnes<sup>3</sup>. Je mourrais d'ennui, si je ne composais plus. Donne-moi tes avis sur le *Dies iræ, dies illa*, que je t'ai envoyé. J'ai encore un grand dessein, où tu pourras m'aider. Je ne te dirai pas ce que c'est, que je ne l'aie avancé un peu davantage.

<sup>1</sup> Le 3 août 1692, sur le prince d'Orange, dont l'infanterie fut taillée en pièces par le duc de Luxembourg.

<sup>2</sup> Ce vœu se réalisa pour de Maucroix, qui mourut le 9 avril 1708, à l'âge de quatre-vingt-dix ans ; mais la Fontaine termina ses jours un an après avoir écrit cette lettre, et n'atteignit pas soixante-quatorze ans.

<sup>3</sup> Tout entier à la dévotion, il ne composait plus que des ouvrages pieux.

XXXVIII. — AU MÊME.

10 février 1695.

Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons<sup>1</sup> me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage ; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenais, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande faiblesse, que je crus véritablement mourir. O mon cher ! mourir n'est rien : mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi.

.....

XXXIX.

RÉPONSE DE M. DE MAUCROIX.

14 février 1695.

Mon cher ami, la douleur que ta dernière lettre me cause est telle que tu te la dois imaginer. Mais en même temps je te dirai que j'ai bien de la consolation des dispositions chrétiennes où je te vois. Mon très-cher, les plus justes ont besoin de la miséricorde de Dieu. Prends-y donc une entière confiance, et souviens-toi qu'il s'appelle le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Invoque-le de tout ton cœur. Qu'est-ce qu'une véritable contrition ne peut obtenir de cette bonté infinie ? Si Dieu te fait la

<sup>1</sup> Fabio Bruslart de Sillery, frère du chevalier de Sillery, auquel la Fontaine a adressé la lettre XXXVI, et de mademoiselle de Sillery, à laquelle il a dédié la fable XIII du livre VIII, était le sixième fils de Louis-Roger Bruslart de Sillery. Il fut sacré évêque de Soissons le 25 mars 1692, et fut reçu à l'Académie française en 1705. Il mourut le 20 novembre 1714. Il était fort lié avec de Maucroix, qui lui a dédié plusieurs de ses ouvrages. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, 1824, in-8, p. 546.

<sup>2</sup> Pour les éclaircissements relatifs à cette lettre et à la précédente, on doit consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 548 à 558, et 577 à 582.

grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien, et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton âme!

FIN DES ŒUVRES DE LA FONTAINE.